

Maisons de vacances

57 m² habitables ! Module 8 faces/30m² au sol.

Entièrement préfabriquée, montée en 2 jours, antisismique, écologique, itinérante!

Ce module est issu de la génération des grandes structures d'habitation permanente de . Il s'agit d'une structure entièrement préfabriquée qui ne nécessite que 9 plots de fondation et qui peut être montée par un particulier sans outillage spécifique.

C'est donc la maison de vacances idéale, alliant parfaitement l'esprit de détente en groupe ou en famille, avec l'intégration dans le paysage.

Cette maison de 30 m² hors tout (non compris la terrasse) possède un étage de la même superficie, auquel on accède par un escalier en colimaçon et qui consiste en une grande pièce dans laquelle on peut placer deux lits superposés. Le rez de chaussée est divisé en une salle de bains avec douche, wc, évier, une chambre pour un lit à deux places et un espace séjour/cuisine avec évier inox.

Le choix des matériaux a été fait pour que le confort y soit garanti et l'entretien réduit.

La toiture est en Zinc brossé, l'isolation de l'ossature est composée de 12 cm de laine de roche tandis que la finition intérieure est faite de planches de pin ou d'OSB

Les sols sont couverts de vinyle sable, les fenêtres ont des doubles vitrages, la structure de plancher en bois raboté verni reçoit à l'étage des panneaux de bois OSB. Une installation électrique pré-cablée avec 5 prises et 5 points lumineux, peut recevoir des radiateurs à accumulation.

L'extérieur de la structure est fermé par un bardage en Douglas.

Une terrasse couverte peut y être jointe, idéale pour les centres de vacances.

La structure géodésique permet de ne pas perdre de place à l'étage, ce qui vous offre 57m² utiles !!

Cette maison peut être livrée en "KIT" où les panneaux de mur et les losanges du toit sont finis, intérieur/extérieur, de même que tous les composants de la maison. Notre équipe de montage spécialisée peut s'occuper de toutes les phases de montage et de finition des maisons.

LEGISLATION FRANCAISE

Code de l'Urbanisme

Toute construction doit normalement faire l'objet d'un permis de construire. Toutefois l'article R 442.2 du code de l'Urbanisme prévoit différentes exceptions pour l'habitat léger de loisirs. Sont exemptées de permis de construire (mais pas du dépôt à la Mairie d'un dossier de déclaration de travaux exempté du permis de construire) sur l'ensemble du territoire français :

Les travaux consistant à implanter une habitation légère de loisirs de moins de 35m² de surface hors oeuvre nette ainsi que les travaux consistant à remplacer une habitation légère de loisirs par une nouvelle de superficie égale ou inférieure.

GARANTIES de fabrication:

Toiture en zinc 30ans

Habitation 10ans

Programme de construction.

Notre programme de construction permet de répondre à tous vos désirs dans le monde entier. Nous réalisons et montons des structures , mais vous pouvez également commander une structure en kit pré-assemblé pour les "maisons d'habitation" et également en kit très élaboré, avec installation sanitaire et électrique pré-installée de même que l'étanchéité, l'isolation et les finitions. Dans le programme de fabrication de "maisons de vacances" tous ces éléments de construction sont conçus pour un transport par conteneur bateau ou par route.